

VIDEASTE SUBAQUATIQUE Niveau III

« Je possède le Niveau II »

OBJECTIFS

En plus des connaissances acquises lors de son stage de vidéaste Niveau II, le vidéaste de Niveau III doit maîtriser la réalisation d'un vidéogramme sonorisé et commenté.

CONDITIONS de CANDIDATURE

- ° Etre licencié à la F.F.E.S.S.M
- ° Etre titulaire, au minimum, du brevet de plongeur autonome niveau II
- ° Présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique de la Plongée sous-marine conformément à la législation fédérale.
- ° Posséder le niveau II de vidéaste subaquatique ou son équivalent.

ORGANISATION de la FORMATION

La formation s'effectue en **STAGE BLOQUE** National
La durée du stage est de 5 jours consécutifs minimum et doit comporter au moins 5 plongées de prise de vues en milieu naturel.

ENCADREMENT

Pour réaliser le cursus de vidéaste subaquatique niveau III, l'encadrement sera composé **d'un instructeur vidéo national et minimum d'un Formateur vidéo niveau III.**

DELIVRANCE du NIVEAU

Le vidéaste est jugé sur la qualité d'un vidéogramme sonorisé et commenté avec scénario de 3 à 10 minutes maximum, monté par lui, illustrant sa maîtrise des différentes techniques de prises de vues et de composition de l'image.

CONTENU de la FORMATION

COURS THEORIQUES et PRATIQUES :

La sécurité en plongée vidéo :

Les règles de sécurité et les particularités liées à la prise de vue sous-marine. Connaissance des problèmes des plongées liés aux temps et à la profondeur.

L'environnement subaquatique :

Connaissance de l'environnement subaquatique, de ses risques et respect du milieu.

La prise de vues :

Travail de cadrage et de composition d'image.
Travail sur les entrées et sorties de champs.
Révision des acquis

L'éclairage :

Lumières naturelles artificielles et mixtes. Utilisation de différentes puissances. Utilisation de filtres.

Le montage :

Scénario, montage élaboré, corrections d'images
Sonorisation avec commentaire.